

# UNE RECHERCHE POUR AIDER À “BÂTIR L’ÉCOLE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE”

DOMINIQUE SENORE

*Lancée en janvier 1999 par le Ministère de l’Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, une charte pour le premier degré s’intitule : “Bâtir l’école du XXI<sup>e</sup> siècle”.*

*Cette charte suggère une logique originale : elle s’efforce d’articuler la prise en compte d’évolutions en cours dans le système éducatif et la régulation de celles-ci par la recherche en faisant appel, dès son lancement, au volontariat des équipes de terrain. La charte n’est donc pas une réforme ; on ne comprendrait pas pourquoi il serait fait appel à des volontaires pour appliquer une réforme qui, de fait, s’impose à tous.*

## UNE CHARTE POUR “BÂTIR L’ÉCOLE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE”

Elle n’est pas non plus une invitation à l’innovation qui serait accompagnée de dotations spécifiques et de moyens supplémentaires. La charte est une démarche progressive qui reprend les fondements de la Loi d’Orientation de 1989, prend acte de l’engagement de partenaires toujours plus nom-

breux sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, intègre l’arrivée des aides éducateurs<sup>1</sup> et propose un cadre pour une régularisation intelligente et collective des pratiques inscrites dans cet ensemble de phénomènes.

La charte est une démarche progressive et un processus qui fait appel à la recherche. En effet, dans ce cadre, une recherche a été confiée à l’INRP sur un

---

1 Ils seront cinquante mille dans les deux cent quarante mille classes des écoles maternelles et élémentaires d’ici la fin de l’année scolaire 1999/2000 (source DESCO, ministère).

échantillon d'environ mille huit cents *écoles volontaires* qui respecte la diversité des situations et des contextes scolaires. Cette recherche se fixe pour objectif d'identifier les conditions institutionnelles et pédagogiques qui favorisent la réalisation de la finalité de la charte : *la collaboration entre les différents intervenants au sein de l'école primaire, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, pour favoriser la réussite de tous les élèves.*

La recherche menée par l'institut national de recherche pédagogique doit aider tous les décideurs (de l'instituteur ou professeur des écoles aux ministres) à mieux comprendre comment *les activités pédagogiques et éducatives - organisées et articulées, tout au long de la journée et de la semaine de l'élève - favorisent son développement et ses apprentissages scolaire*<sup>2</sup>.

Les chercheurs de l'INRP, organisés en équipes académiques de recherche sous la responsabilité d'un chef de projet désigné par le Recteur, ont un rôle important : non pour dire, en surplomb, où est la vérité, mais - comme tout enseignant dans sa classe - pour aider chacun à la trouver.

## LA RECHERCHE COMME LEVIER POSSIBLE POUR UNE TRANSFORMATION DES PRATIQUES

A l'issue de chacune de ses visites d'inspection dans les classes, un inspecteur de l'Éducation nationale pose, systématiquement, cette même question aux instituteurs et professeurs des écoles : "Qu'avez-vous modifié, dans vos pratiques, depuis la précédente visite d'inspection ?".

Les enseignants ainsi interrogés répondent tous avoir modifié quelque chose, opéré quelques changements :

- Des modes de regroupements des élèves,
- L'utilisation d'un nouveau manuel,
- L'introduction de technologie nouvelle,

- Un travail avec des intervenants extérieurs ou des aides éducatrices,
- Une nouvelle manière de présenter une leçon qui tienne plus compte des représentations des élèves,
- Des exercices d'un autre type, différents en fonction des difficultés rencontrés par les élèves, ...

Lorsque cet inspecteur demande alors ce qui fut déclencheur du changement, ce qui provoqua les modifications, les réponses qu'il reçoit sont, pour lui, tout à fait déconcertantes. Il peut s'être agi, en effet, de la visite d'un représentant d'une maison d'édition et de matériel pédagogique, véritable professionnel de la vente et de la conviction ; de la rencontre avec des parents d'élèves proposant de mettre leur expérience au service des élèves, ou bien encore d'une discussion lors d'un stage de formation continue. Mais pour ce dernier cas de figure, l'inspecteur est au mieux surpris, au pire dépit ; en effet, les enseignants disent avoir eu envie de changer quelque chose dans leur pratique grâce à une discussion, au hasard d'une rencontre, avec un voisin de salle, alors qu'un formateur tentait d'expliquer les conditions et les enjeux du changement ou bien encore après quelques échanges autour de la machine à café. Peu de changements trouvent leur origine dans la lecture d'un rapport de recherche, la lecture d'un article ou un conseil prodigué par un supérieur hiérarchique.

## UNE RECHERCHE ORIGINALE ET NOVATRICE POUR FACILITER L'ACCÈS AU CHANGEMENT

Le nouveau schéma directeur de l'INRP précise "qu'en tant qu'institut de *recherche*, il (l'INRP) vise à produire des outils d'intelligibilité" des pratiques éducatives et "qu'en tant qu'institut de *recherche pédagogique*, il s'efforce d'éclairer les décideurs de tous les niveaux (responsables et cadres éducatifs,

2 Le lecteur pourra se référer au livret d'accompagnement numéro un pour la recherche réalisé par la mission "École primaire" de l'INRP. Il est en ligne sur le serveur de l'INRP (à la rubrique Actualité, école primaire).

enseignants et éducateurs de terrain) en produisant des connaissances qui permettent d'ajuster au mieux les moyens utilisés aux objectifs poursuivis. La mission "enseignement primaire" de l'INRP inscrit son activité dans cette perspective et la recherche confiée à l'institut dans le cadre de la charte "Bâtir l'École du XXI<sup>e</sup> siècle" en est la traduction sur le terrain. Dans ce dispositif, les chercheurs et les praticiens se retrouvent, engagés dans une action susceptible d'aider les enseignants à mieux comprendre leur propre fonctionnement. C'est à partir des questions posées par les enseignants, aidés par les chercheurs, que seront définis des objets de recherche pour repérer ensuite les effets des différentes organisations sur le développement des enfants et sur leurs apprentissages scolaires.

Le site internet réservé à l'école primaire permettra aux écoles de l'échantillon, volontaires pour participer à la recherche, de dialoguer et d'échanger entre elles sur les objets retenus et les outils utilisés. Elles pourront aussi confronter leurs interrogations et dialoguer. Ce sera le premier cercle d'échanges, sous la responsabilité scientifique du chef de projet académique pour la recherche. Un second cercle, plus large, et directement placé sous la responsabilité de la mission "enseignement primaire" de l'INRP permettra d'installer et de mettre à disposition des enseignants et des chercheurs, des documents d'information et de travail :

■ Des livrets d'accompagnement pour la recherche. Rappelons pour mémoire que le premier présente la problématique de la recherche :

*"Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant les conditions de pertinence des différentes propositions pédagogiques".*

Il propose aussi les cinq étapes régulatrices qui

l'organisent, tout au long des trois années prévues pour conduire la recherche à son terme :

1. l'inventaire des activités proposées aux élèves,
2. l'articulation de ces activités entre elles,
3. le choix des "objets" de recherche,
4. l'observation des corrélations entre l'organisation du travail, les formes de partenariat et les effets sur les comportements et les apprentissages,
5. la compréhension des processus qui déterminent la progression des élèves.

Un deuxième livret sera disponible dès la rentrée de septembre 1999.

■ Des dossiers documentaires qui présentent des textes, des opinions, des informations sur tels et tels points pour faire naître et faciliter la réflexion entre les différents partenaires impliqués. Le premier dossier présente des éléments de réflexion sur l'accueil des élèves, l'accompagnement, le partenariat et les rythmes scolaires.

■ Des outils élaborés par telle ou telle équipe et qui pourront être modifiés et enrichis, en fonction de la spécificité des utilisateurs et de leur contexte local.

■ Des éléments de la réflexion conduite par une équipe et susceptibles d'aider et d'enrichir la réflexion d'autres équipes de chercheurs et d'enseignants...

Le site permettra aussi d'organiser des forums d'échanges entre les utilisateurs.

## **NE PAS PRENDRE LA PLACE D'AUTRUI MAIS INSTALLER UN PARTENARIAT D'INTERACTION ET DE COOPÉRATION**

Le projet de recherche ainsi élaboré installe donc délibérément les conditions pour que les équipes de chercheurs et celles des praticiens tissent des liens et travaillent ensemble, chacune avec son identité, en partenariat d'interaction ou de coopération plutôt qu'en partenariat de substitution ou de juxtaposition. C'est en effet cette question du partena-

riat qui est posée, de manière centrale et essentielle, par la charte : *comment créer les conditions d'un véritable partenariat interactif et de coopération au service d'apprentissages cohérents, articulés entre eux, dans une gestion du temps et de l'espace adaptée à l'enfant ?*

Si la recherche en éducation doit irriguer le terrain et aider les praticiens à mieux analyser leur pratiques, à partir de méthodes de travail expliquées et partagées, à partir des connaissances élaborées et mises à leur disposition par les chercheurs, si la recherche en éducation peut fournir des analyses susceptibles d'encourager les enseignants à modifier leur manière de faire pour tenter, le cas échéant, de l'améliorer, alors la recherche confiée à l'INRP dans le cadre de la charte "Bâtir l'École du XXI<sup>e</sup> siècle"<sup>3</sup> peut favoriser le rapprochement entre des chercheurs en éducation et en pédagogie et des praticiens de l'éducation et de la pédagogie. Les connaissances des uns, dans le domaine éducatif, mises à la disposition des autres, viennent en appui de leurs connaissances et de leurs stratégies. Les enseignants, impliqués et sollicités en tant qu'acteurs et non pas étudiés comme des objets d'étude, pourront s'engager dans une démarche de recherche toujours accompagnée d'éléments de réflexion et d'échanges. La stérile querelle entre d'un côté, les chercheurs, décrits avec mépris comme des "besogneux du concept" isolés dans leurs laboratoires et rédacteurs de rapports her-

métiques et prescriptifs et, de l'autre côté, les enseignants, au mieux nommés avec ironie les "athlètes de la fiche de préparation" et injustement assignés à résidence dans une salle de classe<sup>4</sup>, perdrait toute prise et dépérirait.

## ACCEPTER D'ÊTRE SOI-MÊME PARTIE DU PROBLÈME POUR ESPÉRER TROUVER UNE SOLUTION

Walo Hutmacher<sup>5</sup>, au terme d'une étude conduite dans le canton de Genève, émet l'hypothèse que, pour espérer trouver la solution à un problème ou à une famille de problèmes, il faut sans doute accepter d'être soi-même partie de ce problème ou de cette famille de problèmes. La recherche que nous débutons favorise cette prise de conscience en n'isolant plus, comme ils ont cru l'être parfois, les chercheurs et les praticiens. En effet, la constitution même des équipes académiques de recherche, pluri-catégorielles, autour d'un chef de projet ; la reconnaissance et l'implication des équipes pédagogiques volontaires pour entrer dans cette démarche de recherche en tant qu'acteur ; les outils mis à la disposition de l'ensemble des partenaires sont autant d'éléments susceptibles d'encourager la reconnaissance de chacun en se référant à des valeurs fondatrices, sont autant d'éléments qui favorisent l'irrigation des terrains par la recherche

3 L'ensemble des textes présentant la charte, sa mise en œuvre sur le terrain et la recherche se trouve regroupé dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* hors série numéro 13 du 19 novembre 1998. Nous proposons ici les grandes lignes de la charte. Elle s'articule autour de trois axes :

1. Élaborer progressivement de nouveaux programmes pour des temps nouveaux, centrés sur le thème apprendre à parler, lire, écrire et compter, articulant tous les contenus et les grandes orientations pédagogiques.
  2. Mettre progressivement en place des rythmes scolaires adaptés à ceux de l'enfant. L'organisation de la journée doit permettre l'émergence d'une vraie égalité des chances.
  3. Repenser le métier de professeur d'école en permettant une plus grande autonomie dans les choix pédagogiques et en intégrant le travail en équipe.
- 4 Notons que, pour la première fois, à la rentrée de septembre 1999, quinze emplois du premier degré sont réservés pour que des instituteurs et des professeurs des écoles puissent entreprendre et poursuivre des travaux de recherche. Ces emplois, sont accordés par l'administration centrale aux départements sous la forme de demi-poste pour un département et peuvent se diviser en deux quarts de postes, offrant ainsi une journée par semaine à consacrer à la recherche pour un enseignant du premier degré.
- 5 Walo HUTMACHER, *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire*, analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois, service de la recherche sociologique, cahier n° 36, 1993. Genève.

et l'irrigation de la recherche par les terrains. Cette double irrigation facilitera l'accès à l'expertise<sup>6</sup> pour le chercheur, l'instituteur ou le professeur des écoles ; chacun restant attaché à un même dessein : améliorer le fonctionnement d'une École qui ne sera jamais le champ clos des affrontements individualistes et dévastateurs.

## QUELLES RÉPONSES À QUELLES QUESTIONS ?

Dès la fin de l'année civile 1999 se tiendront les premiers colloques départementaux et académiques. Tous les partenaires seront invités à dire leur expérience, leurs réussites, leurs difficultés, leurs interrogations et à échanger sur leurs pratiques pour déjà en reconstruire de nouvelles, encore plus efficaces. Les équipes de l'échantillon seront bien sûr présentes, mais tous les enseignants désireux d'échanger avec leurs pairs et des chercheurs, sur

des questions qu'ils se posent, seront aussi invités. On a souvent reproché, sans doute maladroitement, à des enseignants de proposer à leurs élèves des réponses à des questions qu'ils ne se posaient pas. Qu'en est-il des questions posées par les chercheurs au travers de leurs sujets de recherche ?

Faisons le pari que les résultats de la recherche dirigée par l'INRP dans le cadre de la charte "Bâtir l'École du XXI<sup>e</sup> siècle" apporteront des éléments de réponses à des équipes qui se seront posé, à elles-mêmes, un certain nombre de questions ; faisons le pari que ces équipes trouveront plus facilement des éléments de réponse si elles sont accompagnées par des chercheurs et tentons de les gagner tous les deux. Nous aurons ainsi montré, un peu plus, que la recherche peut être un levier qui rend possible la modification des pratiques en vue de les améliorer.

Dominique SENORE  
*Responsable de la Mission  
Enseignement Primaire - INRP*

---

6 Nous retenons comme expert celui qui, ayant une excellente connaissance des règles à appliquer, des contextes et des publics et à la différence du spécialiste qui ne fait qu'appliquer ou du novice qui tâtonne, parvient à se détacher des règles pour mieux les faire intégrer.

